



Quoi de neuf !

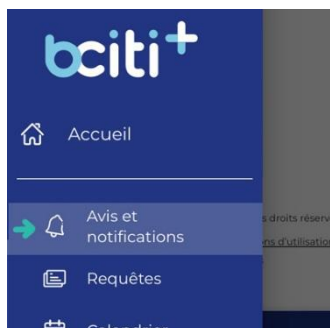
L'infolettre est la source d'information municipale destinée aux citoyens de Venise-en-Québec.

DÉBUT DE LA SAISON ESTIVALE

Le mois de juin donne le coup de départ aux nombreuses activités estivales et marque le retour en force de l'effervescence touristique que connaît bien la Municipalité de Venise-en-Québec. Le marché public est maintenant ouvert, ainsi que la Galerie du lac. Ces deux lieux proposent des nouveautés à découvrir. La programmation à la salle de spectacle Jacques-Landry du Centre culturel est un succès et plusieurs spectacles annoncent déjà complets. Nous vous invitons à la découvrir, si ce n'est pas déjà fait, en suivant ce lien [->> spec.qc.ca/spectacles](https://spec.qc.ca/spectacles)

La programmation des événements touristiques de l'été est également disponible en ligne : [->> tourismeveniseenquebec.com/evenements](https://tourismeveniseenquebec.com/evenements)

Nouvelles municipales - Juin 2023



RENCONTRE D'INFORMATION SUR BCITI+ Pour tous les résident(e)s de Venise-en-Québec

Bciti+, c'est quoi ?

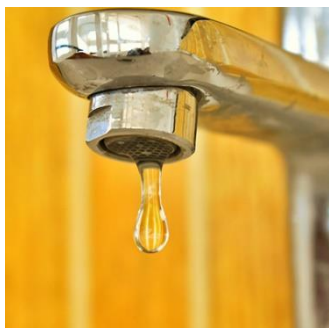
Découvrez cet outil central de communication de la Municipalité et comment l'utiliser pleinement

Quand : Jeudi 15 juin de 10 h 30 à 11 h 30

Lieu : Salle polyvalente, entrée arrière du Centre culturel

De quoi on parle ?

- Installer l'application **bciti+** et remplir son profil usager
- Créer ou renouveler sa carte citoyenne
- Activer les avis et notifications
- Connaître les outils pour rester informé
- **Apportez votre téléphone intelligent ou votre tablette**



LECTURE NUMÉRIQUE DES COMPTEURS D'EAU

Dans les prochaines semaines, les employé(e)s des travaux publics circuleront sur tout le territoire de Venise-en-Québec pour prendre, de manière numérique, la lecture des compteurs d'eau.

Ne soyez pas surpris de voir le véhicule à l'effigie de la Municipalité s'arrêter près des résidences afin de procéder à la captation des données. Il n'est pas nécessaire qu'un employé(e) entre dans les domiciles.



CHANGEMENT D'ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Vous possédez un ou des immeubles à Venise-en-Québec et vous désirez changer une ou des adresses de correspondance ? Vous devez remplir le formulaire de changement d'adresse pour chacune des adresses à changer. Vous trouverez le formulaire à cet effet en suivant ce lien : [Demande de changement d'adresse de correspondance](#).

Vous pouvez faire parvenir votre formulaire de trois façons :

1. Par courriel à information@venise-en-quebec.ca
2. Par la poste à Municipalité de Venise-en-Québec, 237, 16^e Avenue Ouest (QC) J0J 2K0
3. En personne au comptoir de la réception de l'hôtel de ville



DANSE POUR LES JEUNES DU PRIMAIRE

Les loisirs de Venise-en-Québec invitent les jeunes du primaire à venir fêter la fin de l'année scolaire ! Venez en grand nombre danser au rythme du DJ TO ! Les élèves des autres écoles sont aussi invités !

- **Vendredi 9 juin** au centre culturel (239, 16e Avenue Ouest)
- 18 h 30 à 20 h – Maternelle à 3e année (supervisé d'un adulte)
- 20 h à 22 h – 4e – 5e – 6e année (sans supervision d'un adulte)
- Admission : 5 \$ par enfant en argent comptant



OUVERTURE DU MARCHÉ PUBLIC
Pour la saison estivale

C'est avec enthousiasme que nous vous présentons les 8 maisonnettes qui sont maintenant ouvertes tout au long de la saison estivale. Notez que les heures d'ouverture varient selon le commerce, mais que l'horaire, de la fin juin à septembre, est lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 h à 19 h.

1 – O Bar	5 – Lime et Citron
2 – Le bistro du marché	6 – Olakino
3 – Le Charlot	7 – Gelato et friandises
4 – Smash Burger	8 – Chez Daz



DES NOUVELLES DE LA GALERIE DU LAC

La Galerie du Lac est ouverte au public depuis le 4 juin et déjà de belles ventes ont été réalisées. De plus, la boutique de cadeaux est très appréciée par les visiteurs parce qu'elle propose des produits inédits tirés des productions de nos artistes et aussi parce qu'il est possible de s'y procurer des bons d'achats. Pour son édition 2023, la Galerie du Lac revient en force en présentant de nombreuses et magnifiques œuvres d'une vingtaine d'artistes venant de diverses régions et de diverses disciplines artistiques et accueille encore cette année de jeunes artistes dans le cadre de la « Place aux jeunes » en arts visuels.

La Galerie est ouverte 5 jours par semaine les mercredis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches, de 11 h à 17 h et ce, jusqu'au lundi 4 septembre inclusivement, date de clôture de la saison 2023. Elle sera aussi ouverte tous les jours pendant les « vacances de la construction » soit du 24 juillet au 5 août. Au cours de l'été, deux certificats cadeaux d'une valeur de 50 \$ chacun seront tirés au sort pour les visiteurs de la galerie d'art. Ces certificats s'appliquent à des achats à la galerie et seront valables jusqu'au lundi 4 septembre. La Galerie du Lac se situe dans l'ancien presbytère au 243, 14e Avenue Ouest.



CAFÉ-RENCONTRE DU 12 JUIN
De 13 h 30 à 15 h 30

Les cafés-rencontres sont organisés pour le plaisir d'échanger entre femmes sur des sujets qui nous préoccupent. C'est aussi un temps précieux pour briser l'isolement, créer de nouvelles amitiés et trouver ensemble des solutions aux problèmes qui nous concernent toutes. Nous convions les femmes de Venise-en-Québec et des alentours à y participer gratuitement. Les cafés-rencontres se déroulent à la salle polyvalente du centre culturel (239, 16e Avenue Ouest). Vous devez confirmer votre présence par courriel à loisir@venise-en-quebec.ca

La thématique de ce mois est **Prendre soin de soi en étant proche aidante**



TOURNOI DE BALLE MOLLE DES RUES/AVENUES

Le comité des loisirs souhaite organiser un tournoi de balle-molle amical parmi les résident(e)s de la municipalité (enfant de 13 ans et plus accompagné d'un adulte). Le tournoi se déroulera le **19 août** prochain au terrain de balle.

Pour s'assurer que le tournoi ait lieu, **40 personnes** doivent s'inscrire préalablement en fournissant une **preuve de résidence** et le **noms complet des joueurs**. Les inscriptions se font par courriel à l'adresse suivante : loisir@venise-en-quebec.ca

Nous vous informerons quand le nombre d'inscriptions sera atteint.



COLLECTE DE VÉLO - CLACC

En collaboration avec l'organisme Cyclo Nord-Sud, lors du Circuit cycliste du lac Champlain le 17 juin prochain, faites don d'un vélo à cet organisme. Un kiosque à cet effet sera ouvert de 8 h à 15 h au parc Jameson. Un don de 30 \$ est exigé pour couvrir les frais de revalorisation. En échange, en reçu d'impôts vous sera remis au montant de la valeur du vélo, plus le 30 \$.

Cyclo Nord-Sud a pour mission de récupérer et revaloriser des vélos inutilisés au profit de communautés vulnérables à travers différentes initiatives solidaires locales et internationales. Notre objectif est de rendre accessible ce moyen de transport pour tous, de façon équitable et de l'utiliser comme un outil de changement, de développement social et économique, et ce dans une perspective environnementale.



LANCEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE 5 à 7 et inauguration du parc de la culture

Le **21 juin**, nous vous convions au lancement de la première politique culturelle de la Municipalité de Venise-en-Québec qui se déroulera sous la forme d'un 5 à 7 au parc de la culture (au centre culturel en cas de pluie). Par la même occasion, nous allons inaugurer le parc de la culture qui a été récemment entièrement aménagé.

Veuillez suivre ce lien pour confirmer votre présence par [> > Eventbrite](#)



COLLECTE DE SANG DU MAIRE

Le **22 juin 2023** se déroulera la Collecte de sang du Maire, en collaboration avec Héma-Québec. Pour l'occasion, nous invitons la population à faire un don de sang afin d'aider les personnes qui ont besoin d'une transfusion de produits sanguins à recouvrer la santé.

L'événement aura lieu au centre culturel, situé au 239, 16e Avenue Ouest à Venise-en-Québec, entre **13 h et 19 h**. L'objectif de cet événement est d'accueillir 60 donneurs.

Prise de rendez-vous

Il est nécessaire de prendre rendez-vous avant de se présenter en collecte. Vous pouvez dorénavant réserver votre place en ligne en créant votre profil au : jedonne.hema-quebec.qc.ca/. Vous pouvez également contacter le 1 800 343-7264.



FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Le vendredi 23 juin – Quai municipal

Les festivités pour la Fête nationale des Québécoises et des Québécois se dérouleront le **23 juin**.

SPECTACLE DE LA FÊTE NATIONALE AU QUAI MUNICIPAL

À **20 h 30**, ne manquez pas le spectacle du groupe **Palmarès** en formule trio sous la rotonde du Quai municipal.

Notez qu'il n'y aura aucun service de bar sur le site, vous pouvez apporter vos consommations.

Feux d'artifice lancés dès **22 h** au-dessus de la baie du lac Champlain. Les musiciens reprendront pour clore la soirée en beauté.



JOURNÉE DES PORTES OUVERTES DU SERVICE INCENDIE.

Le samedi 24 juin – Centre culturel (stationnement)

L'horaire de la journée portes ouvertes est de 10 h à 15 h, au centre culturel :

- 10 h à 12 h : visite des véhicules et kiosques par les visiteurs
- Midi à 13 h : lunch (Hot-dog et accompagnements préparés et servis par les membres de l'association des pompiers auxiliaires de la Montérégie (A.P.A.M.))
- 13 h à 14 h : démonstration de désincarcération par nos pompiers
- 14 h à 15 h : visite des véhicules et kiosques par les visiteurs

Un jeu gonflable sera à la disposition des familles et enfants dans le parc Robert Aumont (adjacent au centre culturel).



CONGÉS FÉRIÉS 24 JUIN ET 1^{ER} JUILLET

À l'occasion de la fête nationale du Québec et de la fête du Canada, certains services de la Municipalité demeureront accessibles alors que d'autres seront fermés.

- Hôtel de ville : **fermé le 23 et le 30 juin**
- Garage municipal : **fermé**
- Centre culturel : **fermé**
- Bibliothèque : **fermée**
- Installations sportives : **ouvertes**
- Parcs et stationnements : **ouverts**
- Urgences : **composez le 911**



FÊTE ESTIVALE DES CITOYEN.NE.S 8 juillet de midi à 17 h - gratuit

À la base de plein air Jacques-Gagné (279, 23^e Rue Ouest), nous invitons la population à participer en grand nombre à la Fête estivale des citoyen.ne.s de Venise-en-Québec. En collaboration avec le l'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, la fête offre l'occasion aux gens d'ici de se rassembler et de passer du temps ensemble afin de créer des liens.

Au programme : Montée en montgolfière attachée (si la température le permet), réalité virtuelle, maquillage pour enfant, jeu gonflable, food truck, bar et animation.

Les espaces de stationnements étant limités sur le site, nous vous invitons à vous y rendre à pied ou en vélo par un parcours aménagé à cet effet en partant du stationnement du centre culturel et par la 25^e Rue Ouest. Une navette par autobus sera également disponible.



CONCOURS AUX CITOYEN.NE.S ABONNÉS À BCITI+

Lors de la Fête estivale des citoyen.ne.s le 8 juillet prochain, des envolées pour 2 personnes en montgolfière seront tirées parmi tous les résident.e.s de 18 ans et + qui ont un compte activé et entièrement configuré sur la plateforme citoyenne **bciti+ Venise-en-Québec**.

Vous n'avez pas encore créé votre compte ?

Sur votre ordinateur, suivez ce lien : <https://venise-en-quebec.bciti.com/registration>

Vous devez avoir une adresse courriel pour valider votre compte afin de poursuivre la configuration des différents modules.

Vous pouvez également télécharger l'application mobile **bciti+** pour iPhone ou Android

Ne manquez pas cette occasion unique et consultez [cette rubrique d'aide](#) pour de l'assistance technique.



SENSIBILISATION À L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

En cette période où la consommation d'eau est plus grande, la Municipalité de Venise-en-Québec demande aux résident(e)s desservis par le réseau d'aqueduc d'adopter une consommation d'eau potable responsable en évitant le gaspillage et en réduisant leur consommation d'eau potable au minimum notamment en ce qui concerne l'arrosage manuel, automatique ou mécanique des pelouses et autres végétaux, le lavage des véhicules, le remplissage des piscines ainsi que toute autre utilisation extérieure de l'eau potable provenant de l'aqueduc municipal.

Pour plus d'information, consultez le [Règlement sur l'utilisation de l'eau potable No 473-2020](#).



DEMANDE DE PERMIS POUR LES PISCINES, REMISE ET CLÔTURES

Le Service d'urbanisme délivre des permis et applique la réglementation en matière d'urbanisme. Il y a des normes réglementaires à respecter en plus de répondre au principe d'équité envers la collectivité. La plupart des travaux de construction, de rénovation, d'implantation d'une remise, d'une piscine, d'une clôture, nécessitent un permis ou un certificat d'autorisation délivré par ce Service. Il est **OBLIGATOIRE** d'obtenir un permis de la municipalité, et ce, **AVANT** d'effectuer ces travaux.

Pour télécharger les formulaires de demande de permis, [consultez cette rubrique](#).



ENTRETIEN DES TERRAINS PRIVÉS

En vertu du règlement municipal numéro 477-2021, la Municipalité vous rappelle qu'il est de la responsabilité de tout propriétaire, occupant, locataire ou exploitant d'un lot vacant, en partie construit, construit ou d'un terrain situé dans les limites de la municipalité d'entretenir sa propriété et de faucher son terrain.

NUMÉROS CIVIQUES

Il est important d'afficher votre numéro civique sur la façade de votre maison afin que les services d'urgence puissent bien le repérer.



RÈGLEMENT SUR LES PIÈCES PYROTECHNIQUES

L'utilisation des pièces pyrotechniques à risque restreint est autorisée aux conditions suivantes :

- L'utilisateur doit être âgé de 18 ans ou plus, sauf dans le cas des capsules pour pistolets-jouets ;
- Le terrain doit être libre de tout matériau ou débris, de façon à éviter les risques d'incendie ;
- Vitesse du vent ne doit pas être supérieure à 30 km/heure ;
- Le terrain doit mesurer une superficie minimum de 30 m par 30 m dégagée à 100% ;
- La zone de lancement et de dégagement doit être à une distance minimum de 15 m de toute maison, bâtiment, construction et champ cultivé ;
- Le couvre-feu est établi à 23 h.

Il est **interdit de vendre** des pièces pyrotechniques à risque restreint lorsque le poids brut de la quantité emmagasinée pour la vente est égal ou inférieur à 1 000 kg, **à moins d'être titulaire d'un permis valide à cet effet**. Le vendeur de pièces pyrotechniques à risque restreint doit présenter à l'autorité compétente une demande de permis de vente.



VIGILANCE FACE AU DANGER DE RAGE EN CAS D'EXPOSITION AUX ANIMAUX SAUVAGES

La Direction de santé publique (DSPu) vous rappelle de rester vigilants face au danger de rage en cas d'exposition aux animaux sauvages (chauves-souris, mouffette, renard et raton laveur), ainsi qu'aux animaux domestiques (chats, chiens) qui pourraient être infectés. Le virus de la rage peut se retrouver seulement chez les mammifères. Ceux-ci peuvent transmettre la maladie entre eux et aux humains. Il s'agit d'une maladie du cerveau sans traitement et mortelle pour l'humain.

Suivez ce lien pour en savoir plus [Rage chez les animaux](#)

Et celui-ci pour signaler un raton laveur, une mouffette et un renard malade ou mort [signaler un animal sauvage malade ou mort](#)



CLUB DE LECTURE ESTIVAL POUR LES ENFANTS

Le Club de lecture d'été TD est le plus important programme du genre au Canada. Bilingue et gratuit, il s'adresse à tous les enfants, peu importe leur âge, leurs goûts et leurs aptitudes. On peut y participer dans plus de 2 200 bibliothèques publiques au pays, ainsi que sur le Web.

Le Club met en vedette des œuvres et des artistes de partout au Canada. Il invite les enfants à découvrir le plaisir de lire à leur façon, pour que l'amour de la lecture les accompagne toute leur vie.

Les inscriptions se font en personne à la bibliothèque municipale à compter du 20 juin. Votre enfant recevra gratuitement un carnet et des autocollants du Club.

[<< À propos du Club](#)



URGENCES ET 911

Quand vous vivez une situation d'urgence, telle qu'une inondation dans un sous-sol, un arbre tombé dans la rue ou autres situations similaires, nous vous prions de ne pas téléphoner à l'hôtel de ville, mais de composer le 911.

Vous pouvez également faire le 911 si votre santé, votre sécurité ou vos biens sont menacés et que vous avez besoin d'une intervention immédiate. La personne qui répondra avertira les secours, c'est-à-dire les pompiers, la police, une ambulance ou les autorités concernées.

GROS REBUTS
SACHEZ FAIRE
LA DIFFÉRENCE

NON VALORISABLES
Collectés 1 fois par mois
Divan, fauteuil, pouf, chaise d'ordinateur, matelas et sommier, tapis et toile roulés, meuble rembourné ou fait de textile

VALORISABLES
À apporter dans un écocentre
Meuble (sans rembourrage ni tissus), télévision, ordinateur, matériel de construction, toilette, douche, électroménager, branches et bûches (non collectés en bordure de rue)

Pour en savoir plus :
compo.qc.ca ou 450 347-0299

COMPO HAUT-RICHELIEU

Fête nationale du Québec et fête du Canada : Les écocentres seront fermés le samedi 24 juin, mais ouverts le samedi 1er juillet. Aucun changement n'est apporté à l'horaire des collectes.

Grands ménages : Lorsque vient le temps de quitter une demeure ou d'entreprendre un grand ménage, il est essentiel de connaître les moyens de disposer des objets dont on souhaite se départir. Bien sûr, les objets réutilisables en bon état peuvent être revendus ou offerts à des organismes communautaires. Pour les articles arrivés à leur fin de vie utile, il faut en disposer correctement puisque leur destination finale est rarement le bac d'ordures.

Pour trouver la bonne destination à chaque matière, utiliser l'application **Ça va où** de RECYC-QUÉBEC.

Pour connaître les matières acceptées et refusées dans les écocentres et être informés du fonctionnement, visitez compo.qc.ca.

[> > Calendrier 2023 des collectes](#)

Comité consultatif d'urbanisme

DEMANDES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Pour présenter une demande au comité, vous devez la déposer AVANT LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS. Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux et le certificat d'implantation.

Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel. Dans ces situations, des documents supplémentaires sont requis. Informez-vous auprès de l'inspecteur municipal !

Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi rendre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable. Par la suite, les permis conséquents aux demandes sont délivrés.

Calendrier 2023 Séances du Conseil municipal

Les séances du conseil municipal débutent à 19 heures au Centre culturel situé au 239, 16^e Avenue Ouest.

Calendrier 2023 - Les lundis 3 juillet, 7 août, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre et le mardi 5 septembre.

Gestion animalière

Enregistrement (médailles) et signalement d'animaux perdus

Communiquez avec Proanima au 1 833-445-2525

> > proanima.com

The logo consists of three blue 'W' characters arranged horizontally on an orange rectangular background.

Le **site web municipal** contient des informations importantes répondant à plusieurs questions.

[> > veniseenquebec.ca](http://veniseenquebec.ca)

The logo features the word 'facebook' in white lowercase letters on a blue rectangular background.

Abonnez-vous à notre page [> > Facebook](#) pour rester informé des nouvelles et activités de la Municipalité.

The logo features the word 'bciti' in blue lowercase letters followed by a blue plus sign.

Inscrivez-vous au **portail citoyen BCITI+**
Téléchargez l'application mobile ou consultez-le via l'internet.

[> > venise-en-quebec.bciti.com/registration](http://venise-en-quebec.bciti.com/registration)
